

faire grandir le rassemblement antilibéral



À l'issue du vote qui vient d'avoir lieu, les communistes proposent que **Marie-George Buffet soit la candidate du rassemblement anti-libéral à l'élection présidentielle, donnant ainsi crédibilité, garanties, ambition et sérieux à une union populaire transformatrice.** Une participation plus forte que lors des consultations précédentes, marquant la volonté des militantes et des militants d'entrer en campagne. Cette proposition est désormais soumise au débat jusqu'à la réunion nationale des collectifs antilibéraux les 9 et 10 décembre 2006.

La démarche de débat et de confrontation sur les contenus et les moyens d'une autre politique, que nous avons engagée avec d'autres forces de gauche, autour d'un projet et d'un programme, **est un point d'appui pour le nécessaire rassemblement unitaire et populaire à gauche.** C'est d'autant plus important que la droite cogne de plus en plus fort.

Éminisme Commu

S'unir dans l'action, c'est ce que nous faisons naturellement avec de nombreuses féministes. Ainsi, à quelques jours de la Journée internationale contre les violences faites aux

femmes, nous travaillons avec toutes celles et tous ceux qui luttent contre le patriarcat, contre toutes les aliénations, toutes les discriminations. Pourtant, malgré une mobilisation grandissante des féministes, qui a permis une meilleure prise en compte des violences faites aux femmes de la part des pouvoirs publics, les chiffres restent très préoccupants : 48 000 femmes sont violées chaque année ; une femme sur 10 est victime de violences conjugales et, tous les 4 jours, l'une d'entre elles meurt sous les coups de son conjoint. Comment admettre une telle situation au XXI^e siècle ? Comment sensibiliser le plus grand nombre contre ce fléau ? Des femmes en meurent, d'autres survivent en essayant de se reconstruire.

Il est urgent qu'une loi cadre soit adoptée. Partie prenante de sa rédaction au sein du CNDF (Collectif national *Droit des femmes*), notre parti manifestera le **25 novembre** à Paris, Marseille, Toulouse et Bordeaux aux côtés des féministes pour briser le mur du silence, dénoncer les causes profondes des violences et exiger le vote et l'application de cette loi. Dans la foulée de cette manifestation, un colloque aura lieu le 2 décembre, auquel Marie-George Buffet participera, afin de rendre public les objectifs à atteindre pour faire avancer cette loi.

Pourquoi ce qui a été possible en Espagne en 2004 ne le serait pas dans notre pays ? Sur cette question, comme sur toutes les autres, il faut que le peuple s'en mêle. Les rapports de force se travaillent maintenant sans attendre les échéances de 2007. Nous devons donc multiplier les initiatives pour sensibiliser l'opinion publique sur la violence de genre, pour que cette loi devienne incontournable, en prenant appui sur notre programme ainsi que sur la Charte antilibérale

Alors soyons nombreuses et nombreux le 25 novembre prochain, organisons des distributions de tracts, des départs collectifs par section et faisons en sorte que les cortèges du Parti soient massifs, colorés, dynamiques et impertinents.

commission

Droits des femmes/féminisme

NOVEMBRE 2006

Actu

Trieste les 6 et 7 octobre,
un Appel européen contre les violences

Page 2

Des assises pour l'emploi en prise
avec les réalités des femmes

Page 3

Activité de la commission nationale

Contre les 7 lapidations en Iran
Solidarité avec les femmes polonaises

Page 4

Collectifs départementaux

Initiatives des fédérations
contre les violences

Page 5

Agenda

Page 6

Laurence Cohen

APPEL : **combattons la violence contre les femmes les droits des femmes sont des droits de l'Homme**

en France, en Europe les femmes s'organisent contre les violences

**Les 6 et 7 octobre,
Chantal Petitjean et
Colette Mô ont participé
à l'assemblée des
femmes du Parti de
la gauche européenne
à Trieste.**

**Par leur apport, elles ont
largement contribué à
l'appel publié ci-contre.**

**L'assemblée a décidé
d'agir et de participer
le 25 novembre à des
initiatives dans
de nombreux pays
européens.**

**Il est maintenant
important de rendre
public cet appel.
C'est un moyen de
montrer que partout
en Europe des femmes
agissent.**

La violence contre les femmes constitue un crime contre les droits de chaque individu. Une femme sur trois dans le monde et une sur quatre en Europe sont exposées à la violence. En temps de guerre elles sont les victimes, en temps de paix elles vivent l'enfer dans leurs propres maisons. La violence contre des femmes sous toutes ses formes met en doute l'universalité des droits de l'Homme.

La violence contre des femmes prend de multiples visages : atteinte au droit à l'autodétermination, mariages forcés, utilisation du harcèlement physique et mental, exploitation, humiliation et discrimination. La violence contre les femmes migrantes, qui en plus subissent l'obstacle des frontières européennes, est extrêmement élevée. La violence sexiste spécifique a des effets directs, structurels et symboliques.

La violence contre des femmes est dans la plupart des cas le fait de leur propre compagnon, d'un membre de l'environnement familial et ceci dans tous les groupes sociaux. Ce sont les hommes qui utilisent la violence. La violence est une arme pour subordonner les femmes. Tant que le système présent de domination se maintiendra et que les inégalités juridiques et sociales continueront, les hommes et les États estimeront légitime de poursuivre la violence contre les femmes.

Les victimes de guerres d'aujourd'hui sont des civils de 70 à 80 %, la plupart d'entre elles sont des femmes. Elles sont torturées et humiliées dans des prisons et des camps de réfugiés. Elles sont systématiquement violées – une pratique délibérément utilisée comme arme dans beaucoup de conflits.

Il y a un lien entre le militarisme et l'oppression patriarcale. Tant en temps de paix qu'en temps de guerre les sociétés patriarcales oppriment les femmes à l'aide de violences insupportables : crime, viol, précarité, chômage, insécurité économique, trafic sexuel. Nous combattons cette violence en construisant une plate-forme féministe basée sur la solidarité.

Le Parti de la gauche européenne est un mouvement politique et culturel. Nous voulons surmonter toutes les formes d'oppression, non seulement dans le domaine économique, mais aussi ethnique, religieux ou basée sur le sexe. Pour un changement profond de société nous voulons donner naissance à une culture basée sur l'humanisme, sur les droits de l'Homme et le respect, au travers de programmes éducatifs non sexistes pour les jeunes femmes et jeunes hommes, y compris au travers du langage et du contenu.

En Europe et dans le monde, les fondamentalistes et toutes les sortes de fanatismes religieux suppriment les droits des femmes, les placent en position de subordonnées et leur empêchent le droit à l'autodétermination.

Le Parti de la gauche européenne revendique la laïcité comme principe de base de tous les états. Il défend les droits des femmes à l'autodétermination, à la contraception et à l'avortement gratuit. Nous exigeons de mettre hors la loi et de punir les mutilations sexuelles et les mariages forcés.

Le Parti de la gauche européenne et tous ses partis membres appellent partout en Europe à l'amélioration des lois pour en finir avec les violences sexistes de n'importe quelles sortes. Ces lois doivent se concentrer sur la prévention et la détection avec un budget adéquat pour aider les victimes de violences sexistes. Ces lois doivent garantir aux femmes migrantes leurs pleins droits indépendamment de leur statut administratif en Europe.

Nous exigeons un meilleur contrôle des armes et la possession de celles-ci. Ce qui sauvera directement des vies, tout d'abord celles des femmes. Nous nous prononçons contre l'utilisation des droits des femmes pour légitimer de nouvelles guerres ou resserrer les lois d'immigration. Nous exigeons la transcription immédiate de la directive de l'Union européenne pour le droit de résidence pour les victimes de trafic sexuel dans les lois nationales. C'est d'autant plus urgent quand le but du trafic est l'exploitation sexuelle.

Nous exigeons, partout en Europe, une Sécurité sociale, un accès aux soins médicaux égaux pour les femmes et des hommes, l'égalité des salaires, l'égalité d'accès à l'éducation et au revenu, un moyen d'existence indépendant pour toutes les personnes ainsi que la parité en politique et dans chaque domaine de la vie sociale et économique.

Le 25 novembre 2006, le Jour International Contre la Violence faites aux Femmes, nous soutiendrons et développerons notre droit à l'autodétermination par des actions communes et coordonnées. Ensemble nous nous battons contre la violence sexiste qui est due à la domination machiste et patriarcale.

Le Parti de la gauche européenne est un mouvement de libération par et pour les femmes et les hommes. Il est ouvert à toutes celles et tous ceux qui veulent participer à cette lutte.

DES ASSISES POUR L'EMPLOI en prise avec les réalités des femmes

Veut-on élaborer un projet qui prenne en compte la réalité du salariat dans toutes ses dimensions, y compris la dimension sexuée ? Sachant que le patronat, lui, joue bien sur les différents groupes.

Comment se fait-il qu'on ne s'intéresse pas aux inégalités subies par les femmes dans ce pays quand on analyse les données économiques ?

Ainsi, quand on compare le salaire des hommes et des femmes, on avance une différence de 19 % à 20 %, mais on ne tient compte que du salarié à temps complet ! Si on intégrait les périodes de chômage et le temps partiel, les écarts de revenus entre les hommes et les femmes seraient très importants, autour de 40 %. En fait, on ne parle jamais du système global des inégalités. Ni du fait qu'elles se cumulent et qu'elles sont aggravées pour certaines "catégories" de la population.

De fait, il y a un **déni social du travail des femmes** qui se reproduit dans les entreprises, à partir d'une caractéristique de leur activité professionnelle qui est de s'exercer dans une articulation constante avec la sphère familiale où elles sont encore assignées.

Censé préserver les équilibres familiaux, **le temps partiel à 85 % féminin constitue la forme d'emploi la plus sexuée qui soit.**

L'activité féminine se fait sous le signe du paradoxe : accroissement de l'indépendance économique des femmes et, en parallèle, accroissement de leur vulnérabilité économique par l'accélération de la création d'emplois féminins non qualifiés.

QUELQUES PROPOSITIONS

1. Décliner le projet sécurité d'emploi ou de formation au féminin. Assurer la parité dans la formation.
2. Lutter contre le sexisme à l'embauche.
3. Porter le besoin d'émancipation des femmes par un partage des activités avec les hommes.
4. Abolir les discriminations entre les filières dites féminines et celles dites masculines.
5. Réduire le temps de travail sans augmentation de la flexibilité, et sans diminution des salaires.
6. Définir le contenu du travail, réfléchir à sa transformation.
7. Chiffrer les besoins en moyens de garde et instaurer un service public de la petite enfance.

Laurence Cohen

Iran : encore 7 femmes menacées de lapidation

Vive réaction de Laurence Cohen auprès de l'ambassade d'Iran en apprenant de nouveau que sept femmes sont menacées de lapidation. Extrait du courrier, Vous pouvez à votre tour réagir auprès de Monsieur Ali Ahani, ambassade de la République islamique, 4 avenue d'Iéna 75 016 Paris.

“Bien que le responsable du pouvoir judiciaire d'Iran ait annoncé un moratoire sur les peines de mort par lapidation en décembre 2002, une femme et un homme ont été lapidés en mai 2006.

Face à de telles sentences qui bafouent toutes les valeurs humaines, nous renouvelons notre opposition à la peine de mort en toutes circonstances et nous nous élevons contre les motifs fallacieux de « relations illicites ». Ce verdict est contraire aux dispositions souscrites par votre pays concernant le Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui dispose en particulier qu'une sentence de mort ne peut être prononcée que pour les crimes les plus graves, ce qui selon nos sources d'informations, ne sont pas le cas de ces sept femmes.”

solidarité avec les femmes polonaises

Avec le retour en force de l'Église catholique et des conservateurs en Pologne, les femmes sont aujourd'hui bafouées. En effet, de graves menaces pèsent sur leur droit à l'avortement, alors que ce droit est déjà fort limité depuis la loi de 1997.

Sous la pression de la *Ligue des familles polonaises*, qui a déposé une proposition de loi de modification de la Constitution de la République qui va dans le sens de la “protection de la vie humaine dès sa conception”, les pouvoirs publics s'apprêtent à rendre totalement illégal le droit à l'avortement.

Les femmes polonaises protestent contre la remise en cause de ce droit, elles organisent de nombreuses manifestations et appellent à la solidarité. Nous sommes solidaires et invitons les collectifs départementaux à manifester aussi leur solidarité auprès de

pro-choice@lists.syndikalista.org

ou magostr@o2.pl

en Seine-Maritime

le collectif a élaboré une motion de soutien aux femmes polonaises

En Pologne, le droit à l'avortement risque d'être remis en question et rendu illégal.

La loi actuelle, déjà le fruit de reculs sur cette question et qui a fait l'objet d'observations et de recommandations par l'ONU, est pourtant très restrictive puisqu'elle ne prévoit que trois cas dans lesquels l'avortement est autorisé.

Rendre l'avortement illégal serait donc une mesure en violation des droits fondamentaux des femmes et, comme l'indiquent les chiffres, totalement inefficace.

Seulement 150 IVG "officielles" et légales, pour 80 000 à 200 000 "clandestines" par an, c'est encore beaucoup trop pour la *Ligue des familles polonaises* qui fait pression pour modifier la Constitution polonaise.

Chacun sait le calvaire que vivent les femmes qui interrompent leurs grossesses clandestinement.

La commission *Droits des femmes/féminisme* de la fédération du Parti communiste français de Seine-Maritime exprime son entière solidarité avec les associations polonaises qui défendent l'avortement, qui luttent et manifestent contre cette régression dramatique que l'on veut imposer aux femmes.

Initiatives départementales du PCF contre les violences faites aux femmes

Les collectifs *Droits des femmes/féminisme* des départements du Vaucluse et du Gard organisent des réunions-débats sur le contenu et l'exigence d'une loi cadre contre les violences faites aux femmes. L'objectif est de populariser la loi et d'élargir l'action des femmes.

De nombreuses fédérations ont pris des dispositions pour faire connaître les manifestations du 25 novembre et y participer.

Un tract a été adressé à chaque fédération pour aider à la mobilisation.

La Bretagne :

l'égalité femme/homme en marche

Les biennales de février 2006 (article du bulletin de mars 2006) concernant l'égalité femme/homme ont permis de fixer une feuille de route pour la période qui vient. D'autres biennales sont envisagées fin 2007, début 2008.

Pour Gaëlle Abily, conseillère régionale communiste et vice présidente à l'égalité professionnelle, ces biennales ont permis de recenser les axes de travail et de prendre d'importantes décisions :

- partenariat "pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne" entre le Conseil régional et l'Université de Rennes2
- égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la politique régionale emploi-formation
- prévention des comportements sexistes et des violences mise en valeur dans la Charte Karta Bretagne
- élaboration de mesures en matière de politique sportive pour favoriser la pratique sportive des filles, notamment dans le sport de haut niveau ; favoriser la représentation des filles, des femmes dans les responsabilités au sein des ligues et des fédérations
- la sécurisation des parcours de formation et d'emploi inscrite dans le schéma régional
- violences, réalisation d'une enquête sur les violences faites aux femmes en Bretagne.

Élisabeth Ackermann



AGENDA

18 novembre Journée de formation et de sensibilisation des élu-e-s contre les violences faites aux femmes

25 novembre Manifestations à Marseille, Toulouse, Bordeaux et Paris
Le rendez-vous parisien est à 14h30 place de la République

2 décembre Colloque pour une proposition de loi cadre relative aux violences faites aux femmes.

Tee-shirts

Des **tee-shirts Égalité** sont à votre disposition. Nous avons pris cette initiative pour deux raisons : rendre plus "visible", plus attractif notre engagement lors de manifestations publiques de tous types dans tous lieux et permettre à notre commission de dégager de l'argent pour le Parti. Le coût est de 10 euros.

Vous pouvez les commander, par téléphone, auprès d'Élisabeth Ackermann, au 01 40 40 11 74 ou nous renvoyer le bon de commande ci-dessous.

BON DE COMMANDE tee-shirts Égalité

Fédération : _____
nom et adresse

Camarade qui passe commande : _____
nom et prénom, téléphone

nombre

_____ **tee-shirts - taille small à 10 euros** = _____

_____ **tee-shirts - taille large à 10 euros** = _____

Total commande : _____

ci-joint : règlement _____